

pensée à propos, ouvrira de magnifiques terres, dans les environs du lac Sinclair. Nous enregistrons avec plaisir ces faits à la louange de notre Gouvernement Provincial.

RECETTES

Moyen pour dissoudre les tumeurs et guérir les blessures faites aux bestiaux par le frottement des harnais

On emploie à cet effet une pierre artificielle composée de la manière suivante : alun, une demi-livre ; sulfate de fer, 2 onces ; vert-de-gris, 3 onces ; sel ammoniac, 3 onces ; sulfate de zinc, 3 onces. On pulvérise tous ces corps, on les met dans un vase de terre-neuf, sur un feu de charbons en les mêlant sans cesse avec une cuiller de bois. Lorsque le tout est transformé en une masse compacte, on y ajoute 2 drachmes de safran et 1 drachme de camphre en poudre, en ayant soin de bien amalgamer ces substances avec les autres. On retire ensuite le vase du feu et, en se refroidissant, ce mélange devient une pierre homogène, dont on se sert ainsi :

On prend un morceau de cette pierre factice, gros comme la moitié d'une noix, on le pulvérise et on le jette dans une bouteille à moitié pleine d'eau ; la dissolution a lieu au bout de quelques heures. Avec cette liqueur on frictionne les parties blessées, de demi-heure en demi-heure, avec un linge. S'il s'agit d'une blessure faite avec la selle ou avec le collier, au lieu de frictionner, on pose sur la plaie vive un drap imbibé de la substance, que l'on renouvelle à mesure qu'elle sèche. Généralement il ne faut pas plus de vingt-quatre heures pour que la plaie soit cicatrisée et que l'enflure ait disparu.

Moyen pour détruire les fourmières

Lorsqu'on veut détruire une fourmière on prend du sable bien fin et très-sec, en donnant la préférence à du sable de grès, on le met dans un arrosoir et on le verse lentement sur la fourmière en tâchant de le faire pénétrer le plus possible dans toutes les sinuosités et cavités. On continue l'opération jusqu'à ce que la fourmière soit recouverte de 2 pouces de sable, ce qui demande environ 25 pintes ; on choisit de préférence l'heure du soir, alors que toutes les fourmis sont rentrées ; on assure que pas une n'échappe. Il ne faudrait cependant pas abuser de ce procédé, car les fourmis sont souvent des insectes parasites et rendent plus de services qu'elles ne font du mal, c'est là une question d'appréciation.

Recette contre les dégâts des rats

Un fermier des environs de Lyon recommande aux agriculteurs un procédé dont il s'est servi avec succès pendant cinq ans, pour préserver ses récoltes du dégât occasionné par les rats. Le procédé consiste à déposer dans les meules de foin et de blé des tiges de menthe sauvage ; cette plante est un poison violent pour ces omnivores.

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE AGRICOLE DE
FIRMIN H. PROULX

LE VÉTÉRINAIRE pratique, traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons, aux chiens et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart. Edition la plus récente. — Prix, 75 centins ; par la poste, 85 centins.

LES VEILLÉES CANADIENNES, traité élémentaire d'agriculture approuvé par la société d'agriculture du Bas-Canada, le 13 septembre 1862, et publié par Frs. M. Ossaye. — Prix, 25 centins ; par la poste, 30 centins.

LES MALADIES DES PATATES, des betteraves, des blés et des vignes, avec l'indication des meilleurs moyens pour les combattre. — Prix, 75 centins ; par la poste, 82 centins.

LA CHIMIE, appliquée aux arts et métiers, à l'usage de toutes les familles. — Prix, 25 centins ; par la poste, 30 cts.

HISTOIRE NATURELLE du Canada, les OISEAUX, par J. M. LeMoine, en deux volumes. — Prix, 1 piastre et 25 centins ; par la poste, 8 centins de plus.

L'ART DE PLANTER, plantation en général, plantation en butte, traité pratique sur l'art d'élever en pépinière et de planter à demeure les arbres fruitiers, forestiers et d'agrément, à l'usage des agents forestiers, pépiniéristes, horticulteurs. Orné de vignettes sur bois. — Prix, 60 centins ; par la poste, 68 centins.



SOUSSIONS

DES SOUSSIONS seront reçues à ce département à Ottawa, jusqu'à MIDI, LUNDI, le 30 SEPTEMBRE prochain, pour la construction de phares aux places ci-dessus mentionnées, savoir :

POINTE A MAQUEREAU, comté de Bonaventure, Québec.

CAP WHITTLE, Labrador ;
MATANE ou METIS, Comté de Rimouski ;
ILE DE LA MAGDELEINE, Magdeleine ;
POINTE GASPÉ, Comté de Gaspé ;
PORTNEUF, Comté de Saguenay ;
BAIE ST. PAUL, Comté de Charlevoix ;
CAP DESPAIR, Comté de Gaspé.

Aussi pour la construction de sifflets d'alarme et d'édifices à Cap Ray, Terre-neuve, Iles de la Magdeleine et Pointe de Gaspé.

Les plans et spécifications de tous ces travaux peuvent être vus le et après le 1er SEPTEMBRE prochain au bureau de l'agent du département à Québec où les soumissionnaires peuvent aussi obtenir des blancs de soumissions.

Les plans pour les phares et les édifices dans le Comté de Gaspé et pour le phare à la Pointe à Maquereau peuvent aussi être vus au bureau de Joseph Eden, écuyer, maître du Hâvre, Gaspé ; et pour le phare de la Pointe à Maquereau au bureau du Dr. Robitaille, M. P., New-Carlisle.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

P. MITCHELL,

Ministre de la Marine et de Pêcheries.

Département de la Marine et

des Pêcheries,
Ottawa, 15 juin 1872

MOULINS A COUDRE DE BANNER

Prix variant de \$5 à \$10, \$25, \$40 et \$60.

Chaque Cultivateur tant soit peu à l'aise devrait s'empressez d'acheter un des célèbres Moulins à Coudre de Banner, manufacturés par la Compagnie des Moulins à Coudre de Banner, à

SHERBROOKE, P. Q.,

à des conditions faciles, en payant une partie du prix comptant et la balance par paiements mensuels.

C'est le moulin à coudre le plus simple et le plus facile à mettre en opération. C'est aussi celui qui fait le moins de bruit de tous les moulins construits jusqu'à ce jour. Rien dans le mécanisme pour embarrasser les Dames.

Chaque famille devrait avoir le sien.

M. J. Belleau, marchand, a accepté l'agence à la Rivière-Quelle pour la vente de ces moulins à coudre.

S'adresser par lettre à JOHN RUTHVEN, agent-voyageur-général, à la Rivière-du-Loup, comté de Temiscouata.

On peut aussi se procurer ces différents moulins à coudre, à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant au Propriétaire de la Gazette des Campagnes,